1823. 2 juin, York.

Maitland à Bathurst (n° 101). Transmet la pétition de David Thompson, astronome à l'emploi des commissaires pour la délimitation de la frontière, priant qu'on lui concède une île dans le Saint-Laurent. Thompson lui (à Maitland) avait précédemment adressé une pétition, mais on l'avait informé que le gouvernement colonial ne pouvait d'après des instructions spéciales concéder les îles.

Sous pli. Thompson à Maitland. Il avait acheté une île des sauvages de Saint-Régis en 1817, mais il n'en a que la possession nominale, attendu que les sauvages n'ont aucun droit légal aux îles. Ses services en préparant des cartes depuis les lacs Huron et Supérieur et la baie d'Hudson jusqu'à l'océan Pacifique. Dans leur préparation il a dû s'exposer à des misères et dangers presque incroyables. Bien que colon ayant une grande famille, il n'a ni sollicité ni reçu aucune concession, et il prie aujourd'hui qu'on lui concède l'île.

Maitland à Bathurst (n° 102.) Transmet les copies des actes passés

à la dernière session. John Brant à Claus. Lettre contenue dans celle de Maitland à Bathurst du 1er novembre.

15 septembre, York.

Maitland à Bathurst (n° 103.) Envoie relevés du revenu et de la dépense de la colonie et des officiers et personnes appartenant aux différents départements, ainsi que de la nature et du montant de leurs émoluments et déboursés pendant l'année 1821. Le commandant des forces enverra, il le suppose, des relevés de la dépense militaire.

Claus à Hillier. Contenue dans la lettre de Maitland à Bathurst du

1er novembre 1823.

Le même à ——. Contenue dans la lettre de Maitland à Bathurst du

1er novembre. Maitland à Bathurst (n° 104.) Transmet la pétition de sir John Johnson, pour la concession d'une île dans la rivière Niagara, sur la foi d'un prétendu pacte fait par les sauvages avec son père, sir William Johnson. Toutes les îles étant réservées, il envoie la pétition, mais il ne voit aucune raison de recommander qu'on accorde la demande.

Sous pli. Pétition de sir John Johnson, procureur, pour confirmation de titre à une île dans le Niagara, une stipulatien ayant été faite dans le traité avec les sauvages en 1764, que toutes les îles à partir des grandes chutes de Niagara jusqu'aux rapides situés à l'entrée du lac Erié devaient être la propriété de sir William Johnson. 234

Cinquième article du traité en question.

Maitland à Bathurst (n° 105.) Envoie pétition de Halliday. Il lui a été expliqué que l'on a jugé à propos de discontinuer l'établissement au quel il était attaché. Pétition de John Halliday, instituteur, qu'on continue à lui

Sous pli. payer son salaire.

Hillier à Claus. Contenue dans la lettre de Maitland à Bathurst du 1er

Maitland à Wilmot Horton. Est favorable au plan de disposer par novembre. vente des réserves de la Couronne. L'hésitation à adopter une mesure

au sujet des terres que l'on croyait devoir empêcher la colonisation; l'expérience a démontré que la croyance était fausse. N'a pas changé d'opinion au sujet des réserves de la Couronne, mais il était opposé à ce que l'on considère ces réserves comme disponibles pour récompense des services, ce qui aurait dépouillé la Couronne sans obtenir aucune influence durable. Il ne lui paraît point, comme à l'auteur du document n° 1, que le roi doive obtenir quelque influence par ces réserves, sauf par suite d'une application judicieuse et profitable des loyers. Approuve qu'on les vende, car la réserve sera ainsi plus efficacement garantie à la Couronne que dans sa forme actuelle. L'hostilité croissante contre les ré-

9 septembre, Grande-Rivière.

15 juillet, Stamford.

16 septembre, Fort-George.

20 septembre, Niagara.

25 septembre, Queenston.

27 septembre, York.

29 septembre, Stamford.

30 septembre, Queenstown.